

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 45 (1983)
Heft: 10

Artikel: Au sujet des pertes de récolte du colza
Autor: Spiess, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet des pertes de récolte du colza

E. Spiess, Tänikon / TG

Le moissonnage-battage ou battage immédiat du colza fauché s'est largement imposé dans toutes les régions de la Suisse. Il est notoire que les pertes d'égrenage avant et pendant la récolte peuvent être assez élevées en certains cas et d'autant plus que, dans la règle, le battage a lieu aujourd'hui sans ouvrir préalablement des passages dans le peuplement (Fig. 1). Un contrôle des pertes par dénombrement des graines tombées sur le sol est difficile par la finesse des semences de colza. En plus, cette méthode très lente ne permet pas de déterminer les différentes causes de pertes avec une certitude suffisante. C'est pourquoi on avait encore certains doutes au sujet de l'efficacité de diverses mesures adoptées en vue de réduire les pertes de récolte.

Des essais entrepris à la FAT en 1981/82 mettaient l'accent sur la question des pertes à la barre de coupe des moissonneuses-batteuses. Ils ont permis de déterminer des pertes globales allant jusqu'à 13 % du rendement en grain dont 3 % revenaient à l'égrenage précédant la récolte, 8 % à des pertes à la barre de coupe et 2 % à des pertes aux organes de battage. Le taux des pertes à la barre de coupe a pu être abaissé de 8 à 1,5 % dans le cas le plus favorable. Le rapport d'essais «Pertes de récolte du colza» (Documentation de technique agricole no 230 livrable par la FAT Tänikon, tél. 052-47 20 25) contient les **conclusions** suivantes:

- Pour les conditions suisses, le moissonnage-battage du colza est généralement plus avantageux que le battage d'andains, particulièrement en ce qui concerne les perspectives de meilleurs rendements. Des peuplements plutôt lourds et facilement sujets à la verse se prêtent mieux au moissonnage-battage que des peuplements légers et agités par le vent.
- Les pertes d'égrenage qui ont lieu avant le début du noircissement des graines

peuvent varier selon l'année et le peuplement. Une maturation uniforme a une importance décisive. Selon les essais effectués, les pertes d'égrenage additionnelles dues à un dépassement du stade de maturité optimal, à raison de tout au plus sept à dix jours ne sont pas encore graves, mais tout retardement ultérieur de la récolte peut causer des dégâts considérables.

- En cas de moissonnage-battage, les pertes à la barre de coupe sont beaucoup plus importantes que celle aux organes de battage. Une humidité atmosphérique élevée pendant la récolte contribue à un amoindrissement des pertes à la barre de coupe. On devrait cependant donner un maximum d'attention à l'équipement du dispositif de coupe et au mode de travail.
- L'adjonction d'une petite barre de coupe latérale est avantageuse si la densité du peuplement et l'orientation de la verse rendaient impossible une séparation latérale sans déchirement. Dans le cas contraire, des diviseurs à deflecteurs plutôt courts et montés à plat sont à recommander. On veillera alors à ce que le peuplement sur pied ne soit pas effleuré par les roues et le revêtement latéral de la moissonneuse-batteuse. Sous ce rapport, des barres de coupe dépassant légèrement le corps de la machine sont les plus avantageuses.
- Des barres de coupe aussi larges que possible avec des tables de coupe prolongées offrent les meilleures conditions pour l'obtention d'une récolte à faibles pertes. Si on se base sur la moyenne des réductions de pertes déterminées (2,5 %), l'équipement additionnel nécessaire (prolongement de table et dispositif de coupe vertical = environ frs 3500.– + frs 900.–) devient déjà économique à partir d'une surface de colza d'au moins 5 ha fauchée et battue annuellement.

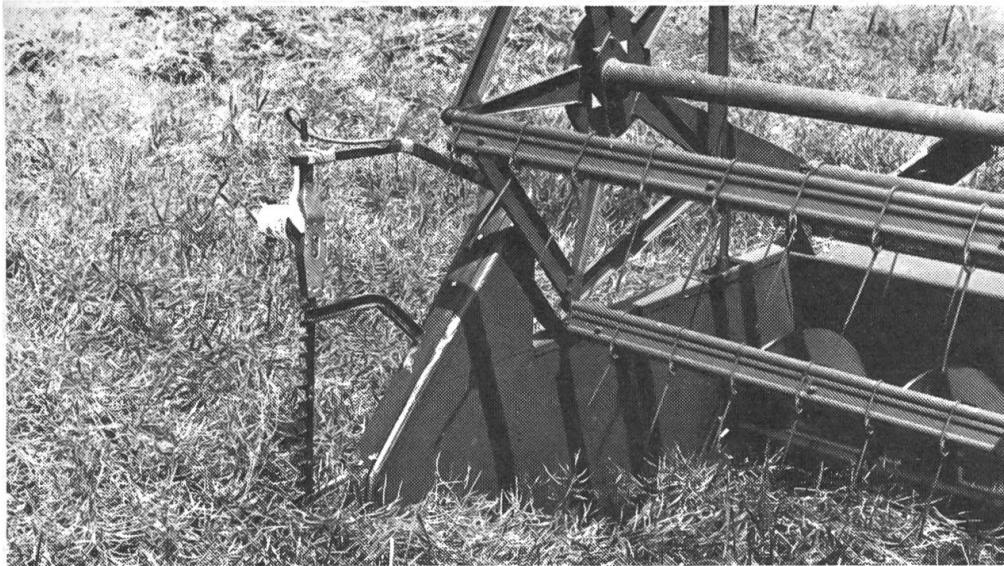


Fig. 1: En cas de moissonnage-battage du colza, ce sont surtout les pertes à la barre de coupe qui entrent en considération et tout particulièrement dans la zone de séparation.



Fig. 2: Détermination des pertes à la barre de coupe au moyen de chéneaux (récepteurs) collecteurs insérés préalablement dans la récolte sur pied.

En haut: Chéneaux placés directement sous la barre de coupe de la machine.

En bas: Après le passage de la machine, les chéneaux situés directement sous la barre de coupe verticale révèlent des pertes de grain relativement élevées (flèche).

- En cas d'une forte verse unilatérale, il est éventuellement avantageux de ne battre qu'en une seule direction – soit contre le sens des tiges couchées. A l'aide d'un prolongement de la table de coupe, cette solution est presque toujours possible sans avoir recours à un moulinet rabatteur (causant des pertes additionnelles!).
- Pour le développement futur d'équipements spéciaux pour barres de coupe, il s'agirait de faire en sorte que les grains tombant près de la barre de coupe verticale puissent être recueillis et réacheminés, car on a enregistré dans certains rangs sous cet agrégat des pertes allant jusqu'à 19 g/m de rang représentant 120 g/m² ou 38 % du rendement en grain (Fig. 2). Dans le cas de la barre de coupe prolongée verticalement, 9/10 des pertes moyennes (= environ 100 kg/ha) étaient attribuables à ce système.

Trad. H.O.

Rencontres solaires suisses 1983 à Sierre

Hydro-Rhône

10 Centrales électriques au fil de l'eau

Depuis la mise sur pied des Rencontres solaires suisses à Sierre, en 1980, les problèmes relatifs à l'énergie solaire et aux énergies de substitution ont été largement commentés et ont fait l'objet de plusieurs expositions, démonstrations et conférences à Sierre.

L'énergie solaire a naturellement pris une place prépondérante lors de ces manifestations, puisque les thèmes des trois premières rencontres étaient le solaire passif, le solaire actif, le solaire et les énergies de substitution.

Même si la question des économies d'énergie a perdu de son actualité depuis la baisse du prix du pétrole, l'énergie n'en reste pas moins un des grands soucis de notre temps.

Le sujet qui suscite actuellement le plus d'intérêt en matière d'énergie est certainement l'utilisation des cours d'eau encore disponibles pour la production d'électricité. La construction d'aménagements nouveaux pour les forces hydrauliques pose cependant un certain nombre de problème, d'ordre écologique en particulier. Une initiative est actuellement en cours pour la sauvegarde des eaux et la garantie des débits minima.

Le programme de chaque journée sera divisé en trois thèmes principaux: les équipements des aménagements hydro-électriques, les travaux de construction et les impacts sur l'environnement. Ces journées des 28 et 29 octobre permettront ainsi à tous les intéressés une réflexion approfondie sur les problèmes posés et les possibilités offertes par l'aménagement de barrages au fil du Rhône.

Des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Office du tourisme de Sierre, M. Paul-Michel Bagnoud, Av. Max Huber 2, 3960 Sierre. Tél. 027 - 55 85 35.

«TECHNIQUE AGRICOLE»

Administration: Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – case postale, 5223 Riniken AG. Adresse postale de la Rédaction « Technique Agricole »: case 210, 5200 Brougg AG.

Régie des annonces: Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich, Tél. 01 - 207 73 91.

Prix de l'abonnement frs. 22.– par an.

Gratuit pour les membres de l'ASETA.

Parait 15 fois par an.

Droits de reproduction réservés.

Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6000 Lucerne.

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91

Le numéro 11/83 paraîtra le 1er septembre 1983

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

16 août 1983

Annonces Hofmann SA, Case 229, 8021 Zurich

Tél. 01 - 207 73 91
